

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de France

Inventaire du Cantal

Le Verger de Déduit

Auteur(s) : Comité des Parcs et Jardins de France

Nom du parc	Le Verger de Déduit
Commune	Anglards-de-Salers
Département	Cantal
Région	Auvergne-Rhône-Alpes
Auteur/ Créateur	Eric Ossart
Auteur/ Créateur	Arnaud Maurières
Type de propriétaire	Commune
Coordonnées	Château de la Trémolière 15380, Anglards-de-Salers Mail : anglards-de-salers.mairie@wanadoo.fr
Localisation	Latitude : 45.1827628123527 Longitude : 2.53303527832031
Source	Inventaire des Parcs et Jardins – Comité des Parcs et Jardins de France – mai 2007

Historique

Le jardin a été réalisé par Eric Ossart et Arnaud Maurières.

Le jardin est lié à une collection de tapisseries d'Aubusson dans la série des Verdures « Le Bestiaire Fantastique », 10 tapisseries du XVI^e siècle classées Monument Historique et exposées au château de la Trémolière.

Description

Jardin clos, le jardin du château de la Trémolière est né du mariage entre l'imaginaire pictural de la collection de tapisseries classée Monument Historique « Le Bestiaire Fantastique » et l'imaginaire littéraire du précieux écrit « Le Roman de la Rose ». Le visiteur viendra à la rencontre du propriétaire Déduit et poursuivra son chemin en traversant des enclos successifs qui le conduiront à une fontaine où il apercevra le reflet de la rose.

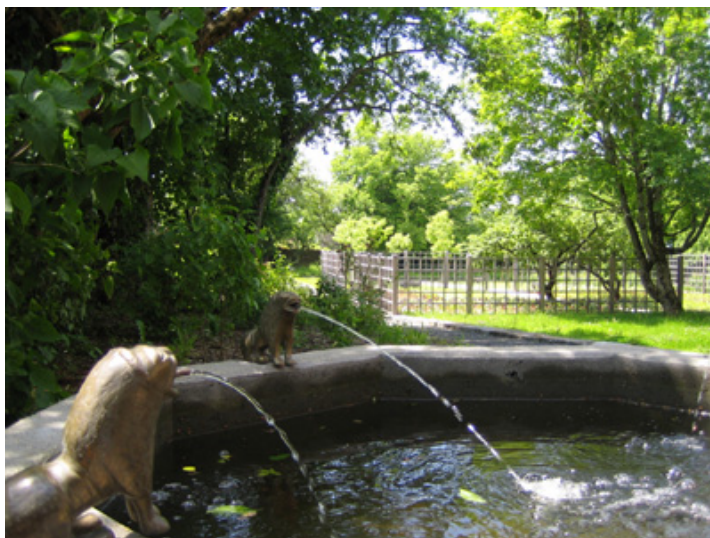
Autre type de jardin : d'inspiration médiévale

Documents iconographiques

*Inventaire des parcs et jardins de France
Inventaire du Cantal
Le Verger de Déduit*







Informations complémentaires sur le parc/jardin

Superficie : inconnue

Classification : label Jardin Remarquable

Botanique

Vieux fruitiers incorporés au jardin contemporain avec un cloître de tilleuls.

Renseignements pratiques

Ouverture au public : oui

Durée de la visite : 01h00

Visite libre : oui

Documents disponibles : fiche de visite

Caractéristiques du parc/jardin

Statut du jardin: public

Accueil du public: ouvert au public

Classification: Label Jardin Remarquable